



Confédération paysanne du Maine et Loire

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

BULLETIN D'ADHESION 2019

LE SOUTIEN FINANCIER DE TOUS EST INDISPENSABLE ! Les cotisations entrent pour une part très importante dans notre autonomie financière. À travers sa participation, proportionnée à ses revenus, chacun prend sa part du projet commun et à notre effort collectif. Les cotisations sont annuelles. Merci d'avance.

UN SYNDICAT AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

Avec l'implication de tous ses adhérents, notre syndicat souhaite défendre au quotidien :

- L'accès au foncier pour tous les projets!
- Une agriculture paysanne rémunératrice et citoyenne, solidaire et durable
- La priorité à l'emploi, à la transmission et à l'installation.
- Le droit pour tous à un statut égalitaire, à une protection sociale, à une alimentation et à un environnement de qualité.
- La relocalisation de l'économie agricole et rurale.
- Une meilleure redistribution des aides en faveur du plus grand nombre d'agriculteurs.
- Le pluralisme dans toutes les instances professionnelles.
- Vos droits les plus élémentaires, tel que celui d'utiliser vos propres semences.

LE COURRIER PAYSAN

Notre journal est notre premier outil d'information. 6 numéros/an au service de l'Agriculture Paysanne et de la défense de ses travailleurs.



ADEAR Vivre au Pays

L'ADEAR est l'association de développement de la Confédération Paysanne. Elle accompagne et appuie les projets de développement de l'agriculture paysanne (diagnostic agriculture paysanne, accompagnement à l'installation, à la transmission, formations...). En adhérant à la Confédération Paysanne, vous adhérez à l'ADEAR. Mais vous pouvez faire le choix de soutenir financièrement l'association.

La cotisation syndicale est une charge affectable à l'exploitation, elle est déductible pour le calcul du résultat imposable mais ne donne pas lieu à une réduction d'impôt.

L'adhésion donne droit à un accès aux services de la Conf' pour les démarches juridiques, sociales et fiscales (forfait gratuit de 2h), à la défense de ses intérêts professionnels par le syndicat local et par toute l'organisation syndicale.

RETROUVEZ NOUS :

- >> Lors de notre AG départementale
- >> En lisant le « Courrier Paysan »
- >> Par téléphone : 02 41 39 54 77
- >> Mail : confederationpaysanne49@gmail.com
- >> Sur internet.

MONTANTS DES COTISATIONS

L'adhésion est individuelle. Pour les sociétés, merci de mentionner le nombre de cotisants

- Actifs : 130 € / Actif
- Retraités : 70 € / personne.
- Adhésion à Vivre au Pays : 20 €
- Soutien :

Les dons de soutien sont également les bienvenus.

COUPON D'ADHESION A ENVOYER

Confédération Paysanne de Maine-et-Loire
70 route de Nantes - 49610 Mûrs-Erigné
Règlement par chèque ou liquide.

Nom - Prénom

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél : Portable :

E-mail @ :

Productions :

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir un justificatif de cotisation syndicale

CALCUL DE VOTRE REGLEMENT

Cotisation (tarifs ci-dessus) : €

Conf' :

Vivre au Pays : €

Soutien : €

TOTAL = €